



Problème location de prés.

Par **Doudou**, le **26/06/2010 à 14:21**

Bonjour,rnrnUn terrain que je "sous-loue" depuis des années (10 ans) sans payer de charges de MSA et aujourd'hui on me réclame des charges de MSA et ça représente 5 fois la somme du loyer (125 € à l'année en temps normal). De plus, on me réclame une année d'arriérée de charges MSA. rnrnIl faut savoir que je n'ai été prévenu ni oralement, ni par écrit par la personne qui me "sous-loue" d'une hausse éventuelle ou d'un supplément de charges l'année dernière. rnrnEst-ce normal ? rnrnEn vous remerciant. rnCordialement

Par **jeetendra**, le **26/06/2010 à 14:31**

[fluo]A.D.I.L de Saône et Loire[/fluo]rnCentre d'information sur l'habitatrn13 r Gabriel Jeanton
rn71000 MâconrnTél : 03 85 39 30 70rnrnBonjour, prenez contact lundi avec l'Association ADIL de défense des locataires à Mâcon, ils tiennent des permanences juridiques et vous renseigneront efficacement, bon week-end à vous.